ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97934

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître pour les années 2002 à 2009 le nombre de mineurs condamnés à un placement sous surveillance électronique au titre de l'article 20-8 de l'ordonnance de 1945.

Texte de la réponse

Le nombre des mineurs condamnés à un placement sous surveillance électronique pour les années 2002 à 2009 est le suivant :

DÉCISIONS - NOMBRE	2002 à 2005 (*)	2006	2007	2008	2009
Placement sous bracelet électronique	Non disponible	5	17	33	41

Sources : DAP.
(*) Les données pour les années 2002 à 2005 ne sont pas disponibles, le placement sous surveillance électronique n'étant réellement appliqué aux mineurs que depuis la circulaire DPJJ du 5 juillet 2005 relative à l'application des peines prononcées à l'égard des mineurs, prise en application de la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité du 9 mars 2004.

ÉVOLUTION ANNUELLE	2002 à 2005 (*)	2006	2007	2008	2009
Placement sous bracelet électronique	Non disponible	-	+ 240 %	+ 94 %	+ 24 %

(*) Les données pour les années 2002 à 2005 ne sont pas disponibles, le placement sous surveillance électronique n'étant réellement appliqué aux mineurs que depuis la circulaire DPJJ du 5 juillet 2005 relative à l'application des peines prononcées à l'égard des mineurs, prise en application de la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité du 9 mars 2004.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 97934
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice et libertés
Ministère attributaire : Justice et libertés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE97934

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 403
Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4316